



Charles-Philippe Letellier

Email	cpletellier@ftpa.fr
Téléphone	+33 (0)1 45 00 86 20
Fonction	Associé

Charles-Philippe Letellier est associé de notre équipe *Corporate / Fusions-Acquisitions*

Avocat inscrit aux barreaux de Paris et de New York, Charles-Philippe Letellier a rejoint le cabinet FTPA en 2021.

Titulaire d'un master de Sciences Po Paris ainsi que d'un LL.M. en droit des affaires de l'Université de Georgetown et d'une maîtrise en droit privé de l'Université Paris II Panthéon Assas, Charles-Philippe Letellier a construit son expertise en droit des affaires auprès de cabinets d'avocats internationaux de premier plan, en France et aux États-Unis.

Charles-Philippe Letellier accompagne les Clients - entreprises, groupes, entrepreneurs, investisseurs - en France et à l'International, notamment en matière de fusions-acquisitions et de private equity.

Charles-Philippe Letellier enseigne, par ailleurs, à l'École de Droit de Sciences Po les composantes pratiques du droit des affaires (fusions-acquisitions et capital-risque), aux côtés d'enseignants de renom.